

UNE STATUE CONTROVERSÉE

Le *Sophocle dansant* de Gabriel Pech au parc Rochemade

Cette fin d'été 1895, tout Albi est en émoi. L'on ignore si conservateurs et libéraux s'écharpent, mais les journaux, eux, ne s'en privent pas : ils s'apostrophent vertement, outrés ou ironiques. Mais quel est donc l'objet de cette polémique ? Il s'agit simplement d'une statue, fraîchement installée dans le parc Rochemade : *Sophocle dansant*, de Gabriel Pech, qui ne semble pas être du goût de tous les Albigeois. À cause du sujet, ou à cause du lieu ? Peut-être un peu des deux, comme nous l'allons voir...

Gabriel Pech, sa ville et son sujet

Né en 1854 à Albi, fils d'un lithographe, Gabriel Pech étudie la sculpture aux Beaux-Arts de Toulouse (où il entre comme boursier de sa ville natale) et de Paris (il y est un élève remarqué d'Antonin Mercié). Ayant obtenu au prix de Rome une bourse de voyage en Italie, il est inspiré par l'art classique, et exécute à son retour une statue en plâtre intitulée *Sophocle dansant*. Celle-ci est primée en 1890 au Salon des Champs-Élysées, dont un compte-rendu déclare : « Parmi les modèles qui nous ont le plus frappé par diverses qualités, soit décoratives, soit expressives, et que nous aurons l'occasion d'examiner lorsqu'ils reparaîtront dans leurs formes définitives ; nous ne pouvons que signaler [...] la très précise et fine étude de M. Pech, le Sophocle dansant après la victoire de Salamine [...] ».



Gabriel Pech en 1920
(photo Agence Meurice)



Pech offre, par l'intermédiaire de Ch. Bounhiol, une photographie de cette œuvre à la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn qui, dans sa séance du 5 décembre 1890, exprime le souhait que le *Sophocle* soit acheté par l'État et offert au Musée d'Albi. Un nouveau vœu est émis en 1894, en faveur, cette fois, de son acquisition par la Ville. En effet, dans son conseil municipal du 23 octobre, M. de Berne, maire, propose la même chose : un crédit de 2000 F est ouvert pour l'achat du bronze, et 200 F pour le port. L'artiste décidera de l'emplacement de la statue, qui ornera une des pelouses du parc Rochemade.

Photo adressée par
Gabriel Pech à la SSABLT

Le « Sophocle » représenté est bien (pour ceux qui auraient séché leurs « humanités classiques ») le poète tragique de l'Antiquité grecque (V^e siècle av. J.-C.), connu comme l'un des trois dramaturges grecs – avec Eschyle et Euripide – dont l'œuvre nous est partiellement parvenue. Des 123 pièces à son actif (principalement des tragédies), sept seulement subsistent, dont *Antigone*, *Ajax*, *Œdipe roi*...

Fils d'un riche forgeron/armurier de Colone (village près d'Athènes), Sophocle reçoit une éducation très soignée, notamment en musique et en gymnastique. La tradition rapporte qu'à 16 ans, il lui revient de mener le *péan* (chant en action de grâces) et conduire le chœur du triomphe de Salamine (bataille navale opposant, dans le détroit de Salamine en 480 av. JC, les cités grecques à l'empire perse). Victor Hugo (« La Chanson de Sophocle à Salamine », dans *La Légende des siècles*, 1877) décrit un éphèbe de 16 ans.

L'arrivée de la statue

C'est finalement Pech lui-même qui fait don de la statue à la municipalité d'Albi (la SSABLT annonce que l'artiste « *renonce généreusement en faveur de sa ville natale à toute rémunération pour son travail et les frais de mise en œuvre* ») ; celle-ci, en l'acceptant, ne doit payer que les 2000 francs pour les frais du bronze dans lequel elle est coulée, ainsi que l'édification du piédestal à l'endroit indiqué par l'artiste au parc Rochegude.

Le *Journal du Tarn* nous tient au courant de l'avancée du projet tout au long de l'année 1895.

Journal du Tarn du 23 janv. 1895 :

Nos compatriotes. – Il y a deux mois environ, le Conseil municipal acceptait avec empressement l'offre faite par M. Gabriel Pech, statuaire à Paris, de son « Sophocle dansant ». Notre distingué compatriote, qui connaît aujourd'hui la décision de notre assemblée communale et les remerciements qu'elle lui a votés, arrivera dans nos murs aux premiers beaux jours.

La mairie sera donc appelée à faire procéder, sous peu, à l'installation de cette statue qui figura à l'exposition de Moscou et valut une médaille d'honneur à son auteur lors du dernier salon. M. Gabriel Pech, ainsi qu'il en manifestait l'intention dans sa lettre au Conseil municipal, désire, en effet, surveiller l'installation de son œuvre qui sera placée à l'entrée du parc Rochegude, dans l'axe de la rue des Cordeliers.

Il annonce le 6 avril que Pech viendra à Albi en juillet « *pour surveiller l'installation du Sophocle dansant au parc Rochegude et pour donner le devis du socle de cette statue* ». L'article du 20 juillet, lui, est plus descriptif :

Nos compatriotes. – Le *Sophocle dansant*, œuvre du statuaire albigeois, M. Gabriel Pech, est arrivée mercredi à Albi. Cette statue, en bronze, qui mesure deux mètres de hauteur, sera placée au lieu et place du palmier surmontant la grande corbeille qui se trouve en face de l'entrée de la rue des Cordeliers. Elle sera installée de manière à ce qu'elle soit visible de sur la place Lapérouse.

Celui du 10 août, enfin, annonce la touche finale (*Le socle devant servir de base au Sophocle dansant est arrivé jeudi. C'est un beau bloc de pierre, déjà dégrossi, provenant des carrières de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), auquel il ne reste plus qu'à faire quelques moulures et donner le dernier coup de ciseau*). Il prévoit en outre une inauguration prochaine...

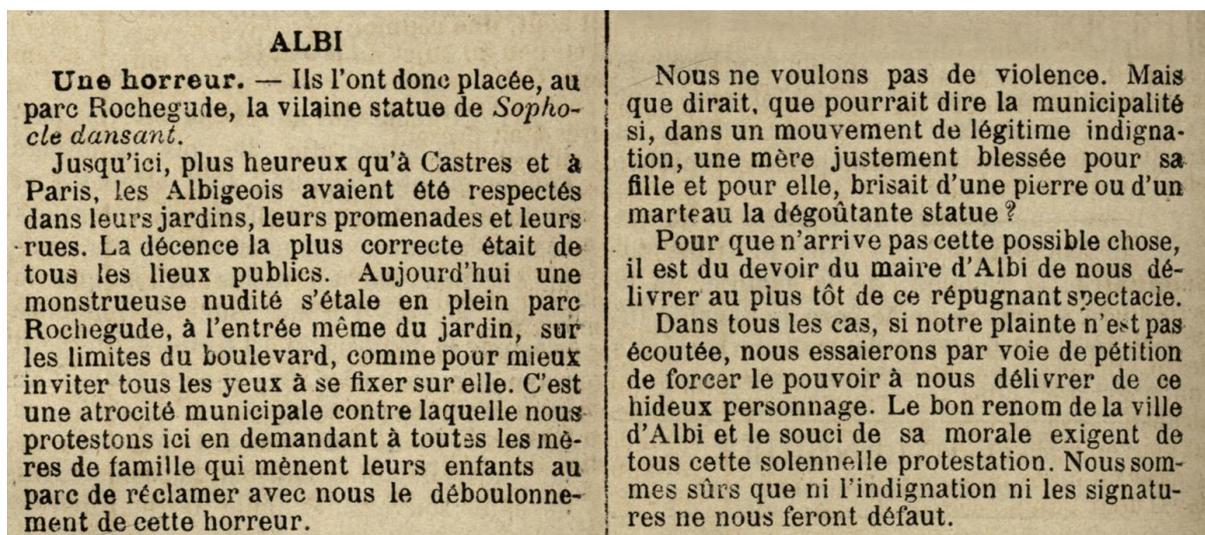
Polémiques et controverses

Dans son édition du 19-20 août, *L'Union républicaine* annonce le succès : « *Beaucoup d'Albigeois, hier, au Parc Rochegude, pour admirer l'œuvre de notre compatriote, M. Pech. – Le Sophocle dansant, élégamment placé sur le sommet d'une grande corbeille de fleurs, fait beaucoup d'effet. – C'est égal, la vue gagnerait à ne pas voir ce bronze placé derrière un grand portail et une palissade en bois. – Qu'en pensent nos édiles ?* »



(photo Amélie Galup, 1895 – RMN Photo)

En revanche, dès le 25, *La Croix du Tarn* ne mâche pas ses mots ! Jugez-en plutôt dans la reproduction de l'article, ci-dessous...



Et ça y est, c'est parti... Dès le surlendemain (numéro des 26-27 août 1895), *L'Union républicaine* contre-attaque et se gausse de la pudibonderie de ses confrères :

Horresco referens. – La *Croix du Tarn* se fâche tout rouge, et M. l'abbé Salabert se voile la face des deux mains. – Jugez donc : « Ils l'ont donc placée, au parc Rochegude, la **VILAINE STATUE** du Sophocle dansant. » - Quel scandale, mes amis, et comme l'âme de M. Bérenger serait inquiète si les yeux du pudibond sénateur avaient à subir un pareil spectacle. – Dépassées, les scènes d'orgies des *Quat'z'Arts* ! – là au moins les bacchantes ivres avaient la pudeur de ne se montrer qu'entre quatre murs, devant un public blasé et peu corrompible, tandis qu'à Albi la chose s'étaie manifestement au grand jour, – et, ainsi que l'homme heureux de la légende, le Sophocle n'a pas de... chemise ! – Aussi, imprudent artiste, pourquoi ne pas substituer à l'insuffisante feuille de vigne, celle beaucoup plus large du bananier ? – Pourquoi fouiller d'aussi troublante façon la matière irresponsable ; pourquoi creuser aussi lascivement la pierre ; pourquoi surtout l'artiste met-il son talent à copier si fidèlement la nature ; pourquoi le ciseau laisse-t-il soupçonner ce que cette dernière laisse à nu !... – À quelles légitimes colères M. Pech expose-t-il son œuvre ? Combien va-t-elle durer ? – Le temps tout au plus nécessaire à « une mère pour briser d'une pierre ou d'un marteau la *dégoûtante* statue. » (C'est M. l'abbé Salabert qui parle ainsi). O ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites. – Et si, d'un coup maladroit, la mère, en sa sainte fureur, allait briser la feuille de vigne !... *O tempora, o mores !*

Allons, vite, M. l'abbé, pétitionnez, je ne crois pas que votre colère aboutisse à autre chose qu'à soulever le rire et à démontrer votre inconséquence. – Et quoi, la méditation vous absorberait-elle à ce point que vous n'avez jamais aperçu sur les murs de votre cathédrale des nudités autrement offusquantes que celle du *Sophocle* en question ? – En avez-vous parlé ? En parlerez-vous ? Serez-vous, sur ce point, moins tolérant que les divers prélats qui ont occupé le siège archiépiscopal d'Albi, et avec l'agrément desquels ont été exécutés tant de chefs-d'œuvre, - ou plutôt tant de nudités ! – Allons, mon bon Monsieur Salabert, convenez pour cette fois que vous avez perdu une belle occasion de vous taire.

Nous recevons, sur le même sujet, la lettre suivante d'un de nos abonnés : « Monsieur le Rédacteur, La pudeur de quelques personnes bien pensantes étant offensée (?) par le peu de vêtements que porte Sophocle, je voudrai bien savoir si le budget communal permettrait d'acheter un complet ou, à la rigueur, un simple caleçon de bain à ce pauvre bronze, pour qu'il ne fasse plus loucher les écrivains de la *Croix*, et pour empêcher son déboulonnement par les mères de famille outrées d'une pareille impudeur ? – Il est incontestable qu'une œuvre aussi « dégoûtante » avait sa place marquée non au parc Rochegude, mais dans Ste-Cécile même, là elle serait en compagnie de *Adam et Ève* qui se trouvent en face le maître-autel, puis des peintures par trop déshabillées qui sont sous les orgues. Si, toutefois, on ne veut ou ne peut mettre là ce pauvre Sophocle, l'archevêché me semblerait l'endroit le plus propice sur le jardin qui longe le Tarn ; il y serait en très agréable compagnie avec les Vénus aussi belles que court vêtues qui l'ornent. – Il est vrai que là les mères de famille et leurs enfants ne pourraient le voir, mais à la cathédrale où vont enfants et mères il y en a bien d'autres et personne ne s'est jamais avisé d'en demander le déplacement ou le *déboulonnement*, pas plus que le barbouillage des peintures trop légères de costume. Mais on trouve toujours des esprits à la recherche de la petite bête ; à ceux-là on ne répond car on est sûr d'avoir avec soi les esprits droits et qui ne parlent ni n'écrivent de parti-pris comme certain rédacteur bien-pensant de la *Croix*. C'est à croire que tout est pour le plus mal dans la plus mauvaise des Républiques. « ARGUS ».

Bien entendu, cette comparaison avec les représentations sacrées ne fait qu'attiser les griefs de *La Croix du Tarn*, tant contre le malheureux *Sophocle* que contre les anticléricaux de *L'Union républicaine*.

L'abbé Salabert se fend, dans le numéro du 1^{er} septembre, d'une nouvelle diatribe à l'encontre des deux, à laquelle s'ajoute le texte de la pétition contre la statue :

Le « Sophocle dansant » - Question locale. – Le *Télégramme*, de façon convenable, l'*Union républicaine*, en style ordurier et lascif, d'autres nombreuses feuilles, couleur *Dépêche* ou *Petite Gironde*, qu'il n'importe pas davantage de nommer, prennent à partie la *Croix du Tarn* dont l'indignation les indigne au sujet du *Sophocle dansant* qu'ils trouvent, eux, d'une pudeur irréprochable. Et la preuve, disent-ils, c'est que la cathédrale et l'archevêché rendraient des points à leur statue. – Le palais archiépiscopal est un lieu privé. Il n'appartient donc à personne d'aller contrôler ses terrasses ou ses murs, d'autant que l'État étant propriétaire de l'immeuble, le prélat qui l'occupe n'a sur lui qu'un droit restreint de jouissance. De ce chef, par conséquent, la réplique est sans valeur. – Elle ne vaut pas davantage en ce qui concerne la cathédrale. Celle-ci fut bâtie, peinte et sculptée en un temps où les mœurs plus simples et plus pures de nos pères n'avaient pas les exigences de nos mœurs corrompues. C'est pourquoi l'on peut rencontrer çà et là, en sa voûte d'azur, cachés dans le feuillage, entourés de flammes ou couronnés de gloires, quelques dessins extatiques qui, sans être entièrement vêtus, n'ont pourtant rien de commun avec l'horrible monsieur du parc Rochegude. – La sculpture et la peinture de cette époque disparue étaient plus libres de leur art, parce que les hommes valaient mieux. Aujourd'hui qu'ils valent moins, elles se souviennent dans les églises de l'infériorité moderne, et plus réservées que jadis, elles n'apportent plus dans nos temples chrétiens que des images et des statues irréprochables. – Au ciel de notre cathédrale, du reste, toutes ces images sont perdues dans un ensemble merveilleux d'or, d'azur, d'arabesques, de chefs-d'œuvre ravissants qui ne permettent pas à l'œil de s'arrêter ailleurs que sur le fini et la splendeur de ces beautés idéales qui élèvent et transportent l'âme bien haut et bien loin au-dessus de la matière et des sens. – Le particulier, au contraire, du parc Rochegude, a une pose lascive et une tenue irrégulière d'un atticisme douteux. Il est de plus la seule chose laide de notre délicieux parterre. Il se présente nécessairement au regard dès qu'on aborde le jardin. Autant de défauts qui le rendent plus vilain encore. – À Sainte-Cécile, la curiosité n'a qu'une part secondaire pour le fidèle qui prie. Son âme plane avec la voûte d'or et avec elle s'envole jusqu'au Ciel où les corps disparaissent. – À Rochegude, c'est la distraction, le délassément qui attirent et, partant, les sens, s'ils sont entraînés par les sens, sont exposés à des désordres auxquels l'atmosphère plus recueillie de la cathédrale ne prédispose jamais. – J'ai tort peut-être d'établir, même après mes contradicteurs, cet indécent parallèle, car on s'explique mal pour quels motifs ils me l'opposent. Somme toute, en effet, je n'aime pas plus les nudités à un endroit qu'à un autre, seraient-elles dans l'extase comme à la cathédrale, et volontiers je couvrirais celles-ci d'un rayonnant manteau si l'État en laissait à ma main l'entière faculté. – Mais, parce que les murs de Sainte-Cécile manquent à certains points de fleurs ou de feuillage, est-ce un motif suffisant pour détrôner la pudeur dans un jardin public, et porter l'indécence et le trouble dans des cœurs qui sans notre *Sophocle* ne les auraient peut-être jamais connus ? – Si vous me parlez d'art, je vous montrerai le musée attenant dont les portes ne s'ouvrent que sur demande et où les mères ne conduisent qu'à bon escient leurs filles ou leurs fils. – Mais la place publique est de tous, et j'estime avec les moralistes de toutes les écoles, excepté peut-être celles de nos jours, qu'un grand respect, comme au siècle du vieux Caton, est dû là, autant ou plus qu'ailleurs, à l'enfant et aux siens. – Montesquieu disait autrefois que de tous les gouvernements, la République est celui qui a le plus besoin de vertu. Je ne veux pas m'attarder à prouver ici que la nôtre déchire chaque jour un peu plus ce programme dévot, mais j'atteste que *Sophocle dansant* fait danser avec lui la morale dont un peuple, après tout, si pervers qu'il soit, ne saurait entièrement se désintéresser. – Il fait sauter aussi l'histoire et le bon sens, car tous les deux nous disent que ce brave monsieur ne prit jamais ses ébats et ne folâtra point sur les pelouses en tenue de baigneur. – à tous ces titres, j'aurais pu décemment réclamer de la violence un déboulonnement que la raison municipale aveuglée refusera certainement d'accorder à mes plaintes. Mes contradicteurs, qui ne savent plus lire, m'ac-

cusent d'avoir commis ce méfait. Je les renvoie à mon entrefilet de dimanche où j'ai écrit en toutes lettres : « Nous ne voulons pas de violence. » - Je n'en veux pas davantage aujourd'hui. Mais, à cette heure non moins qu'il y a huit jours, je répète que si, au parc Rochegude comme à Paris sur les murs du grand Opéra, une main indignée traitait Sophocle ainsi que furent traitées les insultantes demoiselles Carpeaux, la responsabilité de cet acte incomberait toute seule à ceux qui provoquent ainsi la morale, la décence, le bon sens et l'histoire. – Mais si la violence demeure étrangère à ma pensée, il reste aux administrés de l'Hôtel-de-Ville le droit légal de pétitionnement dont ils sauront user au gré de leur indignation, et aux mères le devoir d'interdire à leurs fils et à leurs filles l'entrée du parc par la voie désormais odieuse du *Sophocle dansant*. – Je remercie la presse albigeoise de m'avoir fourni l'occasion de crier au voleur et de redire encore une dernière fois : « Oui, le bon renom de la ville d'Albi et le souci de sa morale exigent de tous une énergique et solennelle protestation. » – Elle se fera. – H. SALABERT.

PÉTITION contre le « Sophocle dansant ». – Voici la pétition motivée adressée à M. le maire et à MM. les conseillers municipaux, qui à ce moment circule en ville et se couvre de signatures. Nous la recommandons vivement surtout à nos lectrices.

« Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers municipaux,

Une statue dite de Sophocle dansant a été naguère installée au parc Rochegude, à l'entrée même du jardin, forçant ainsi nécessairement, par cette situation choisie, tous ceux qui en franchissent le seuil, à porter les yeux sur elle.

Les connaisseurs sont unanimes à vanter la perfection de l'œuvre, et nous sommes les premiers ici à glorifier son auteur dont le talent honore la cité albigeoise.

Mais ce bronze, Messieurs, ne vous paraît-il pas, par sa perfection même, plutôt réservé aux salles d'un musée qu'aux pelouses d'un parc ? Ne vous semble-t-il pas surtout qu'en raison de ses formes hasardées sa place serait meilleur au-dedans qu'au dehors ?

Il est certain, dans tous les cas, que sa présence en ces lieux offusque un nombre considérable de vos administrés, et c'est le motif qui nous amène à solliciter de vous son déplacement.

Le parc Rochegude est visité de tous, de vos concitoyens et des étrangers qui traversent notre ville. À ce double titre de convenances familiales et d'hospitalité bien comprise, vous voulez certainement, Messieurs, que les pelouse, que les massifs de ce beau jardin que vous avez fait si beau, soient inoffensifs à tous ceux qui chaque jour vont en admirer les splendeurs.

N'est-il pas vrai que la statue nouvelle contredit vos bonnes intentions connues ? Elle blesse nos regards. Elle ne permet plus aux mères de donner à leurs filles les distractions innocentes du parc. Les bienséances traditionnelles de notre ville ont par elle subi un échec regrettable. Les étrangers, qui admiraient la correction récente de nos places, de nos promenades, de nos rues, s'étonnent.



Le parc, qui devrait être le jardin de tous vos administrés, est désormais épineux ou fermé pour beaucoup. La morale dont vous êtes les gardiens ne peut que perdre à cette inopportune exhibition.

Pour tous ces motifs, Messieurs, nous soussignés demandons instamment à l'administration municipale de vouloir bien rendre au parc sa sérénité première, compromise par le *Sophocle* incriminé, et confier ensuite aux salles du musée Rochegude la statue déplacée.

Convaincus que vous ferez bon accueil à nos instances, nous vous prions, Messieurs, d'agréer d'avance l'hommage de nos remerciements et de nos profonds respects. »

Le Sophocle dansant, cliché d'Amélie Galup en 1896 (RMN Photo). Il est à noter que sa pudeur lui interdit de le photgraphier de face...

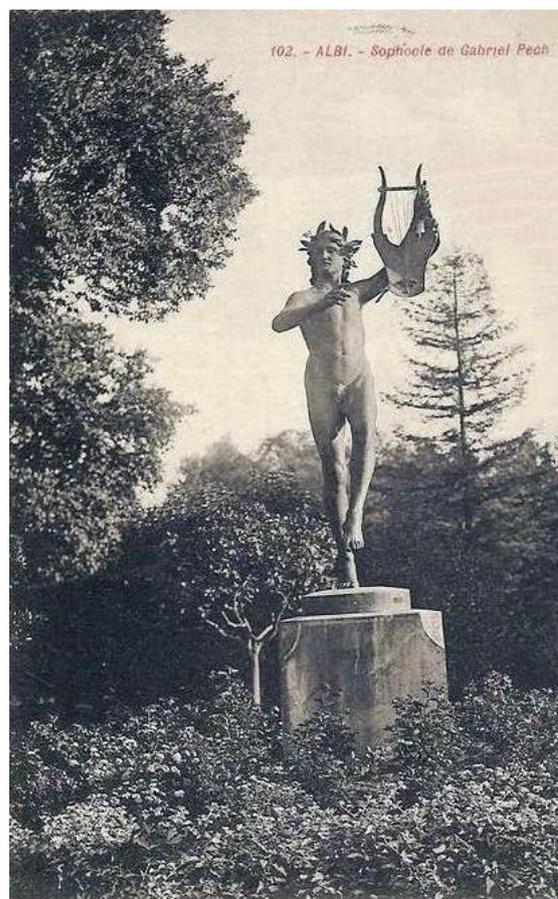
Nous ignorons si cette pétition recueillit beaucoup de signatures bien-pensantes, mais quoi qu'il en soit, le *Sophocle dansant* ne fut pas déboulonné. La photo d'Amélie Galup en atteste, ainsi que plusieurs cartes postales, notamment éditées par Neurdein et C^{ie}, de Paris, avant 1930.

Tout au plus disparaît-elle quelque temps, lorsque son auteur, avec l'accord de la municipalité, l'emporte à Paris pour la montrer. Elle est encore en place à sa mort, en 1930.



Carte postale éditée par Neurdein et Cie, [1914-1930] (AD81, 7 Fi 4/10)

Carte postale antérieure à 1918, sans nom d'éditeur (coll. part.)



Les yeux chastes ont dû attendre la Seconde Guerre mondiale pour en être débarrassés, définitivement cette fois. Car la statue ne put échapper à l'effort de guerre : la réquisition des métaux non ferreux vise, en décembre 1941, les statues du parc Rochegude. Même la pétition tentée pour sauver le buste du marquis de Rochegude, généreux donateur du lieu, reste sans effet. Et le *Sophocle dansant*, qui avait le tort d'être en bronze, a probablement été fondu pour approvisionner quelque usine d'armement allemande, même si on n'en trouve aucune trace dans les archives.

* * * * *